

Procès Verbal
Table de Concertation du 07/10/2008
Association des Étudiants et étudiantes aux cycles
supérieurs de Bio-INformatique de l'Université de Montréal
(AÉBINUM)

Lieu de la réunion

Pub McCarold's, 5400 rue Côte-des-Neiges, Montréal

Membres Élus Présents

Jean-François St-Pierre, Président
Philippe Nadeau, Secrétaire-trésorier
François Boulay, Vice-président à l'externe
Mathieu Courcelles, Vice-président aux communications
Marie-Pier Scott-Boyer, Vice-président aux affaires pédagogiques
François Lefebvre, Vice-président aux activités sociales et aux sports
Bahareh Movahed, Représentante de classe
Lucien Fabre, Représentant de classe

Membres Présents

Jean-Christophe Grenier
Zia Mohaddes

Invités Présents

Johanne Landry, Présidente de l'AÉCSBUM

0. Ouverture de la Table de Concertation

Heure d'ouverture: 17h35

1. Ordre du jour

0. *Ouverture de la réunion*
1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
2. *Invité(e)*
3. *Trésorerie*
4. *Affaires pédagogiques*
5. *Affaires externes*
6. *Socioculturel*
7. *Communications*
8. *Varia*
9. *Levée de l'assemblée*

Mathieu Courcelles propose l'adoption de l'ordre du jour.

François Boulay seconde.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Invité(e)

Point flottant remis à l'arrivée de Johanne Landry.

3. Trésorerie

Philippe Nadeau informe le TC que la feuille de déclaration des représentants auprès des SAÉ de l'Université de Montréal a été rempli presque en totalité, le Président et le V-P à l'externe doivent y inscrire leurs coordonnées.

François Boulay rappelle que les cotisations étudiantes de la session d'automne 2008, ainsi que celles des trois ou quatre dernières sessions doivent être encaissées.

Philippe Nadeau informe le TC que le montant inscrit au compte bancaire de l'association, en date du 31 août, est de 754,26\$. Il y a 44 étudiants inscrits à un programme de bio-informatique aux cycles supérieurs à ce jour, ce qui correspond à un budget annuel d'environ 800\$ pour l'association, si on compte 10\$ par étudiant pour l'automne et 5\$ par étudiants à l'hiver et l'été.

Philippe Nadeau mentionne qu'il faut changer les signataires du compte bancaire.
François Boulay indique qu'il sera peut-être nécessaire de contacter Claudia Kleinman, Secrétaire-trésorière de l'AÉBINUM en 2006-2007.

Philippe Nadeau demande si l'association doit être reconnue comme personne morale auprès du gouvernement.

François Boulay répond que selon la loi, il ne peut y avoir qu'une seule association étudiante par département et que l'AÉCSBUM est déjà inscrite. Par contre, l'AÉCSBUM s'est engagée à nous représenter selon la loi (voir le point 1.6 de la charte de l'AÉBINUM).

Jean-François St-Pierre demande si le compte bancaire de l'association comprend des intérêts mensuels.

Philippe Nadeau répond que non.

François Boulay ajoute que la FAÉCUM a une entente avec la caisse populaire pour que les associations étudiantes ne payent aucun frais administratif, inclut la commande de chèques.

2. Invité(e) ... Suite

Johanne Landry informe le TC que l'équipe du CA de l'AÉCSBUM compte un effectif réduit. Elle souhaite que son association se joigne à d'autres associations pour l'organisation de certaines activités. Elle suggère au TC que l'AÉCSBUM et l'AÉBINUM organise conjointement le *Vin et Fromage de Noël* ainsi que le *Smoked Meat et Bière*. Elle offre de prêter à l'AÉBINUM le local M-532-2 de l'AÉCSBUM pour certaines occasions. Elle informe le TC que l'AÉÉBCM organise un *Bière et Pizza* le jeudi 9 octobre 2008. Elle a déjà communiqué avec l'AÉÉBCM et l'Association de l'IRIC pour discuter des possibilités de collaboration.

4. Affaires pédagogiques

François Boulay informe le TC que l'évaluation des programmes de maîtrise et doctorat de bio-informatique ne seront pas évalués cette année.

Marie-Pier Scott-Boyer suggère d'organiser des conférences avec des employeurs en bio-informatique comme la compagnie de biotechnologie *Coprion*.

Mathieu Courcelles suggère aussi la compagnie *Génizon*.

Jean-François St-Pierre suggère d'organiser une série de conférences si plusieurs compagnies sont prêtes à venir.

François Boulay suggère de consulter Marie Robichaud.

Les représentants de classes n'ont aucun problème à signaler en ce début de session.

5. Affaires externes

François Boulay explique au TC les votes qui auront lieu lors du congrès extraordinaire de la FAÉCUM du mercredi 8 octobre. En mai 2008, l'université a procédé à une coupure importante dans les Services Aux Étudiants (SAÉ). Une seconde coupe aussi importante pourrait avoir lieu s'il n'y a pas une entente avec les étudiants via la FAÉCUM. Le bureau exécutif (BE) de la FAÉCUM proposera lors du congrès de hausser de 1,50\$/ par crédit, pour un maximum de 15 crédits, le montant des SAÉ payé sur la facture universitaire. Cette hausse s'ajouterait à celle permise à l'université par le règlement de la Ministre Courchesne. Si des surplus étaient dégagés de cette hausse, ces derniers seraient réinvestis dans les SAÉ.

Jean-François St-Pierre mentionne que trois étudiants, tous en faveur de la proposition, ont répondu à son questionnaire envoyé au cours de la journée sur la liste de courriels institutionnels.

François Boulay propose que les représentants de l'AÉBINUM au congrès votent en faveur de la proposition du BE.

Marie-Pier Scott-Boyer seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

« Que la délégation de l'AÉBINUM au congrès extraordinaire du 8 octobre 2008 vote en faveur de la proposition du bureau exécutif de la FAÉCUM. »

François Boulay poursuit ses explications concernant le congrès extraordinaire. L'université perçoit sur la facture universitaire une CANO de 25\$ se nommant « Fond d'amélioration à la vie étudiante ». Cet argent pourrait servir à financer le pavillon étudiants et des bourses de mobilité par exemple. Cette année l'argent amassé servira principalement à donner des bourses et à créer un capital. L'université propose de créer un comité d'attribution où siègerait en parité la direction et les étudiants.

François Boulay trouve que l'information à la disposition du TC reste trop ambiguë pour se prononcer immédiatement et suggère que la délégation de l'AÉBINUM se prononce en fonction de la discussion qui aura lieu lors du congrès.

Philippe Nadeau demande qui sera présent au congrès en précisant qu'il est intéressé.

François Boulay et **Jean-François St-Pierre** répondent qu'ils y seront et qu'il est possible d'avoir une troisième personne dans la délégation même si l'association ne possède que deux votes.

6. Socioculturel

François Lefebvre suggère de faire le souper de bio-informatique le vendredi le 17 octobre 2008 au restaurant polonais Cracovie, ce qui correspond aux volontés des étudiants selon le sondage. Il y aurait une vingtaine d'étudiants présents.

François Lefebvre informe le TC qu'il a reçu environ 5 réponses pour la participation aux activités de badminton. La première séance aura lieu mercredi le 8 octobre 2008 à 17h sur les terrains #13 et #14 du Cepsum.

François Lefebvre indique qu'à l'avenir il compte envoyer les questionnaires sur les activités aux biochimistes.

François Lefebvre souhaite offrir un rabais aux membres sur la valeur du repas durant le souper du 17 octobre.

François Boulay propose que l'association paye 4\$ du repas de tous les membres présents au souper.

François Lefebvre seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

« Que 4\$ soit payé sur la valeur du repas des membres par l'AÉBINUM lors du souper du 17 octobre 2008. »

Jean-François St-Pierre suggère un système où tous les membres présents au souper recevraient un coupon qu'ils remettront au restaurateur au moment de payer l'addition. Ce dernier sera remboursé 4\$ par coupon directement par l'AÉBINUM.

Marie-Pier Scott-Boyer suggère de se coordonner avec le restaurant pour trouver une méthode de paiement qui conviendra à tous.

Jean-François St-Pierre annonce qu'il relancera les soirées *Crêpes et Bières* chez lui, probablement certains vendredi soirs. Le concept implique que le mélange à crêpe est fourni et que les invités doivent apporter les ingrédients supplémentaires ainsi que leurs consommations.

7. Communications

Mathieu Courcelles informe le TC que le site Internet a été mis à jour. Il mentionne aussi que le vice-doyen aux études supérieures de la faculté de médecine veut rencontrer l'association. Il rappelle aussi que les PV doivent lui être envoyés une fois rédigés.

Philippe Nadeau informe le TC que Louis-Philip Benoit-Bouvette a créé une liste de courriels afin que les étudiants voulant assister à des conférences puissent communiquer entre eux.

8. Varia

Rien à discuter.

9. Levée de la Table de Concertation

François Boulay propose la fermeture vers 19h00.

Marie-Pier Scott-Boyer seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

« Que la réunion de la table de concertation soient terminée. »